

Date : **12/06/26**

Ref. : PM/2026/-1.811.122.53/S376.209

ARRETE DU BOURGMESTRE SUR LA CIRCULATION ROUTIERE

Concerne : **Endroit :** 1320 Beauvechain, Place Saint-Martin 3, jardin de l'école communale de l'implantation de Tourinnes-la-Grosse ;
Nature : Arrêté de la Bourgmestre réglementant la fermeture temporaire du jardin pour des raisons de sécurité ;
Période : Du 12/06/2026 à 11h00 pour une durée indéterminée.

La Bourgmestre,

Vu les articles 133, alinéa 2, et 135, § 2, de la Nouvelle Loi Communale ;
Considérant que les communes ont pour mission de prévenir les accidents et de garantir la sécurité des personnes dans les lieux publics et les infrastructures communales ;
Considérant qu'une situation présentant un risque potentiel pour la sécurité des élèves, du personnel scolaire et du public a été constatée dans le jardin de l'école communale de Tourinnes-la-Grosse ;
Considérant qu'il appartient à l'autorité communale de prendre sans délai les mesures préventives nécessaires afin d'éviter tout accident ou atteinte à la sécurité publique ;
Considérant que la fermeture temporaire du jardin constitue une mesure proportionnée et nécessaire dans l'attente de la réalisation des vérifications, expertises ou travaux requis ;

ARRETE :

Article 1 :

Le jardin de l'école communale de l'implantation de Tourinnes-la-Grosse appartenant à la Fabrique d'église est fermé au public, aux élèves et à toute personne non expressément autorisée à compter de ce jour, le 12 juin 2026 à 11h00 pour une durée indéterminée.

Article 2 :

L'accès au jardin est strictement interdit durant toute la période de fermeture.

Article 3 :

Le Service Travaux, le Service Enseignement, la Fabrique d'Eglise de Tourinnes-la-Grosse ainsi que la Zone de Police compétente sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

Le présent arrêté sera affiché aux accès du jardin concerné, communiqué à la Direction de l'établissement scolaire et transmis aux services compétents.

Fait à Beauvechain, le 12 juin 2026.



La Bourgmestre,

Carole GHIOT